



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

TROISIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 3 juin 2026 – N° 11

Neuf heures quarante

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Saint-Jean sur le sujet suivant : *Ça bouge au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu... après la pelletée de terre pour de nouvelles serres cette semaine... il y aura d'autres bonnes nouvelles à la fin du mois.*
- La députée de Westmount–Saint-Louis sur le sujet suivant : *Féliciter les récipiendaires de la Bourse de la députée de Westmount–Saint-Louis.*
- La députée de Labelle sur le sujet suivant : *Remerciements de fin de mandat.*
- Le député d'Hochelaga-Maisonneuve sur le sujet suivant : *Célébrer le 30^e anniversaire des Ateliers d'Antoine.*
- Le député de René-Lévesque sur le sujet suivant : *Parc Nature de Pointe-aux-Outardes : un puissant moteur écotouristique.*
- Le député de Jacques-Cartier sur le sujet suivant : *Souligner le 115^e anniversaire de NOVA l'Ouest de l'Île.*
- La députée de Hull sur le sujet suivant : *125^e anniversaire d'Ed Brunet.*
- Le député d'Orford sur le sujet suivant : *Dre Suzanne Parenteau.*
- La députée de Bellechasse sur le sujet suivant : *Mme Irène Laflamme : un engagement exemplaire au service de sa communauté.*
- La députée d'Anjou–Louis-Riel sur le sujet suivant : *Remerciements à la population d'Anjou-Louis-Riel et aux employés-employées du bureau de comté.*
- La députée de Laviolette–Saint-Maurice sur le sujet suivant : *Hommage à M. Indira Moudi, ingénieur industriel et pdg de Viandes Lafrance.*
- La députée de Repentigny sur le sujet suivant : *M. André Corbeil, « Un bonheur à la fois ».*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
 b) rapports de commissions
 c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2

AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Débat restreint sur les rapports des commissions qui ont étudié les crédits budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2027
Rapports déposés le **2 juin 2026**
- 2) Reprise du débat, ajourné au nom du député de Maurice-Richard le **2 juin 2026**, sur la motion de la première ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

Le chef de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de résultats concrets, la dilution de ses engagements envers les Québécois et la présentation d'une vision recyclée inadaptée aux défis d'aujourd'hui.

La cheffe du deuxième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour sa négligence pour le maintien de nos infrastructures publiques, son manque d'ambition pour effectuer une transition économique et écologique à la hauteur des défis actuels ainsi que son désintérêt marqué pour les difficultés vécues par les locataires du Québec.

Le député de Marquette :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de mesures pour contrer la hausse du coût de la vie, dans le contexte où les banques alimentaires connaissent une hausse marquée de la demande et que de plus en plus de Québécoises et de Québécois doivent s'endetter pour se nourrir, ainsi que pour avoir ignoré cette réalité dans le discours inaugural.

La députée de Verdun :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son incapacité à freiner l'explosion du coût de l'épicerie et à protéger les ménages québécois face aux profits excessifs des grandes chaînes d'alimentation.

La députée de Bourassa-Sauvé :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision et son absence d'ambition en matière d'éducation, qui a pour seule orientation le fait de ne pas couper, cette fois-ci, dans les budgets déjà déficients des services aux élèves.

La députée de Mont-Royal–Outremont :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement pour avoir nui à l'attractivité et à la stabilité du réseau de l'enseignement supérieur québécois et pour n'avoir présenté aucun plan afin de réparer les conséquences de ses propres politiques.

Le député de l'Acadie :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour sa volonté de poursuivre son projet de constitution sans consultation auprès des Premières Nations et des Inuit.

Le député de Laurier-Dorion :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ d'avoir évacué de ses priorités les locataires et pour ses politiques qui les appauvrissent, alors qu'ils subissent de plein fouet les effets de la crise du logement et que le loyer moyen a augmenté de 64 % depuis les huit dernières années.

Le député de Jacques-Cartier :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour un discours inaugural qui ne répond pas aux besoins des jeunes et qui manque de vision pour les générations futures.

Le député de Jean-Lesage :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son manque de considération pour les Québécois et Québécoises issus de l'immigration, son acharnement à les pointer du doigt injustement pour sa mauvaise gestion des finances publiques, de la crise du logement et le sous-financement de nos services publics.

Le député de Marguerite-Bourgeoys :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour sa gestion brouillonne des finances publiques, l'utilisation inadéquate des fonds publics à des fins électoralistes et la mise en place de mesures qui ne favorisent pas l'épanouissement économique des Québécois, qui maintiennent la faible croissance moyenne du PIB à 1 % et causent un recul inacceptable de la productivité dans le dernier mandat.

Le député de Jean-Talon :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour sa vision réductrice et provincialiste des relations internationales du Québec.

La députée de Jeanne-Mance-Viger :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque de vision envers nos PME à travers les régions du Québec, notamment en raison de sa préférence pour les entreprises étrangères.

La députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques :

QUE l'Assemblée nationale blâme avec sévérité le gouvernement de la CAQ de renier les droits à l'autodétermination de nos sœurs et frères Anishinabeg, Atikamekw, W8banaki, Naskapis, Wendats, Eeyou, Innu, Kanien'keha:ka, Mi'gmaq, Wolastoqiyik et Inuit en refusant d'adopter une loi de mise en application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones avant la fin du présent mandat.

La députée de Notre-Dame-de-Grâce :

QUE l'Assemblée nationale dénonce le retard du gouvernement caquiste à doter le Québec d'une véritable stratégie de diversification des marchés et à la préparation de la révision de l'ACEUM, dans un contexte de dépendance excessive du Québec envers les États-Unis pendant que les entreprises québécoises, les régions exportatrices et les travailleurs subissent déjà les contrecoups majeurs de l'incertitude commerciale, notamment dans des secteurs névralgiques comme l'acier, l'aluminium et le bois d'œuvre.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 3) Projet de loi n° 2
Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Charte de la langue française et de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français
Présenté par le ministre de la Langue française le **6 mai 2026**
- 4) Projet de loi n° 3
Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs
Présenté par le ministre responsable des Institutions démocratiques le **7 mai 2026**
- 5) Projet de loi n° 4
Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives
Présenté par le ministre de la Sécurité intérieure le **13 mai 2026**
- 6) Projet de loi n° 6
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées lors du discours sur le budget du 18 mars 2026 et du point sur la situation économique et financière du Québec du 25 novembre 2025 ainsi qu'à certaines autres mesures
Présenté par le ministre des Finances le **12 mai 2026**

- 7) **Projet de loi n° 17**
Loi modifiant principalement la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites
Présenté par le ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises le **5 février 2026**
- 8) **Projet de loi n° 20**
Loi édictant la Loi visant à favoriser l'accès au logement et modifiant diverses dispositions concernant le domaine de l'habitation
Présenté par la ministre responsable de l'Habitation le 11 février 2026
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire (consultations) déposé le **1^{er} avril 2026**
- 9) **Projet de loi n° 22**
Loi bonifiant les pouvoirs d'intervention des municipalités et modifiant d'autres dispositions législatives
Présenté par la ministre des Affaires municipales le 25 mars 2026
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le **12 mai 2026**
- 10) **Projet de loi n° 23**
Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui
Présenté par la ministre responsable des Services sociaux le **24 mars 2026**
- 11) **Projet de loi n° 24**
Loi protégeant le consommateur contre l'utilisation trompeuse ou frauduleuse de l'identité ou de l'image d'une personne
Présenté par le ministre de la Justice le 26 mars 2026
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le **12 mai 2026**
- 12) **Projet de loi n° 25**
Loi visant à accroître la confiance du public envers le système de justice en modernisant la déontologie judiciaire et mettant en œuvre certaines recommandations du comité de la rémunération des juges pour la période 2023-2027
Présenté par le ministre de la Justice le **18 mars 2026**

- 13) Projet de loi n° 27
Loi modifiant diverses dispositions concernant les décrets de convention collective et l'industrie de la construction
Présenté par le ministre du Travail le **1^{er} avril 2026**

Étude détaillée en commission

- 14) Projet de loi n° 1
Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec
Présenté par le ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes le 9 octobre 2025
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 24 février 2026
Principe adopté le **1^{er} avril 2026**, et
Renvoyé à la Commission des institutions

- 15) Projet de loi n° 5
Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale
Présenté par le ministre des Finances le 9 décembre 2025
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 12 février 2026
Principe adopté le **17 février 2026**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

Prise en considération de rapports de commissions

- 16) Projet de loi n° 10
Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne
Présenté par le ministre de la Justice le 2 décembre 2025
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation (consultations) déposé le 26 février 2026
Principe adopté le 2 avril 2026
Rapport de la Commission de la culture et de l'éducation déposé le **12 mai 2026**

- 17) **Projet de loi n° 11**
Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif
Présenté par le ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises le 4 décembre 2025
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 10 février 2026
Principe adopté le 17 février 2026
Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé le **7 mai 2026** (amend. transmis en vertu de l'article 252 du Règlement)
- 18) **Projet de loi n° 12**
Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté
Présenté par la ministre de la Famille le 11 décembre 2025
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le 17 février 2026
Principe adopté le 18 février 2026
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens déposé le **1^{er} avril 2026**

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 19) **Projet de loi n° 190**
Loi sur la mise en place en milieu de travail de comités paritaires de transition juste vers une économie écologiquement durable
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **8 octobre 2025**
- 20) **Projet de loi n° 191**
Loi mettant en place des mesures concernant les approches complémentaires et intégratives en santé
Présenté par la députée de Laporte le **6 mai 2026**
- 21) **Projet de loi n° 192**
Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **7 décembre 2022**

- 22) Projet de loi n° 193
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin de reconnaître le droit à un environnement sain à titre de droit fondamental
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **1^{er} février 2023**
- 23) Projet de loi n° 195
Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur des services de garde éducatifs à l'enfance
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **3 décembre 2025**
- 24) Projet de loi n° 196
Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin de garantir le droit de recevoir des services de garde
Présenté par la députée de Robert-Baldwin le **14 mars 2023**
- 25) Projet de loi n° 197
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **6 décembre 2022**
- 26) Projet de loi n° 198
Loi proclamant la Journée nationale de sensibilisation à l'itinérance
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **9 octobre 2025**
- 27) Projet de loi n° 199
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **12 novembre 2025**
- 28) Projet de loi n° 390
Loi favorisant la prise en compte de l'égalité des sexes et de la diversité dans une perspective intersectionnelle dans le processus budgétaire
Présenté par la députée de Mercier le **21 mars 2023**
- 29) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique afin de consacrer le droit à la gratuité des projets pédagogiques particuliers offerts dans les écoles où est dispensé le service de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire et secondaire ainsi que de limiter la distance entre les immeubles d'une école à projet particulier
Présenté par la députée de Saint-Laurent le **16 mars 2023**

- 30) Projet de loi n° 392
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Verdun le **25 février 2026**
- 31) Projet de loi n° 393
Loi modifiant la Loi sur le vérificateur général relativement à sa nomination
Présenté par la députée de Mont-Royal–Outremont le **26 novembre 2025**
- 32) Projet de loi n° 394
Loi concernant la mise en place de politiques de conciliation études-famille-travail notamment dans les établissements d’enseignement supérieur
Présenté par le député d’Hochelaga-Maisonneuve le **5 décembre 2023**
- 33) Projet de loi n° 395
Loi modifiant la Loi sur la Société de l’assurance automobile du Québec et d’autres dispositions législatives concernant les droits consentis sur un véhicule
Présenté par le député de Nelligan le **4 décembre 2025**
- 34) Projet de loi n° 396
Loi modifiant la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations afin d’y prévoir l’atteinte d’une capitalisation de 100 milliards de dollars
Présenté par le député de Marguerite-Bourgeoys le **16 mars 2023**
- 35) Projet de loi n° 397
Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement dispensant des services de l’éducation préscolaire, d’enseignement au primaire ou d’enseignement en formation générale ou professionnelle au secondaire, incluant les services éducatifs pour les adultes
Présenté par la députée de Mercier le **27 avril 2023**
- 36) Projet de loi n° 398
Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique afin de consacrer le droit des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de recevoir des services éducatifs équivalents à ceux dispensés par l’école
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **20 avril 2023**

- 37) Projet de loi n° 399
Loi modifiant la Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec afin d’obliger la Caisse de dépôt et placement du Québec à faire des investissements ayant des impacts sociaux et environnementaux durables et à en rendre compte
Présenté par le député de Maurice-Richard le **27 avril 2023**
- 38) Projet de loi n° 490
Loi renforçant la majorité qualifiée requise pour la nomination et la destitution des personnes nommées par l’Assemblée nationale
Présenté par le député de Nelligan le **18 avril 2023**
- 39) Projet de loi n° 491
Loi visant à modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin de soumettre les projets inscrits au plan québécois des infrastructures à un test climat
Présenté par le député de Taschereau le **14 septembre 2023**
- 40) Projet de loi n° 493
Loi modifiant la Loi sur l’immigration au Québec pour tenir compte des résidents temporaires aux fins de la planification de l’immigration
Présenté par le député de Nelligan le **10 mai 2023**
- 41) Projet de loi n° 494
Loi modifiant le Code civil afin de rendre sans effet les clauses d’un bail de logement qui tendent à interdire les animaux de compagnie
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **25 mai 2023**
- 42) Projet de loi n° 495
Loi modifiant la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux pour garantir l’accès d’un organisme ayant un projet d’économie sociale aux subventions allouées aux organismes communautaires
Présenté par la députée de Laporte le **10 décembre 2025**
- 43) Projet de loi n° 497
Loi visant à assurer la qualité de l’air
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **25 février 2026**
- 44) Projet de loi n° 498
Loi retirant des freins à l’efficacité du système de santé
Présenté par le député de Saint-Jérôme le **17 février 2026**

- 45) Projet de loi n° 590
Loi modifiant la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec afin de reconnaître le tartan du Québec
Présenté par le député d’Hochelaga-Maisonneuve le **2 avril 2026**
- 46) Projet de loi n° 591
Loi visant principalement à renforcer le contrôle de l’action gouvernementale par un député en lui reconnaissant un droit de visite des institutions administratives
Présenté par la députée de Sherbrooke le **21 mars 2024**
- 47) Projet de loi n° 592
Loi renforçant l’intégrité et la protection des droits et libertés de la personne
Présenté par le député de Maurice-Richard le **7 mai 2026**
- 48) Projet de loi n° 593
Loi modifiant le Code civil afin d’interdire les évictions faites en vue de convertir un logement en hébergement touristique de courte durée
Présenté par la députée des Mille-Îles le **4 octobre 2023**
- 49) Projet de loi n° 595
Loi sur l’assistance personnelle autodirigée pour les personnes handicapées
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **1^{er} avril 2026**
- 50) Projet de loi n° 597
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l’environnement pour instaurer un droit d’initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l’indépendance du Bureau d’audiences publiques sur l’environnement
Présenté par la députée de Verdun le **1^{er} février 2024**
- 51) Projet de loi n° 598
Loi visant à protéger l’enfant et le parent victimes de violence familiale
Présenté par la députée de Sherbrooke le **2 avril 2026**
- 52) Projet de loi n° 599
Loi proclamant la Journée nationale de sensibilisation aux enjeux vécus par les personnes immunosupprimées
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **14 mai 2026**
- 53) Projet de loi n° 690
Loi sur le droit à l’alimentation
Présenté par le député de Taschereau le **14 mai 2026**

- 54) Projet de loi n° 693
Loi favorisant la contribution active à la société des prestataires du Programme de solidarité sociale
Présenté par la députée de Notre-Dame-de-Grâce le **22 février 2024**
- 55) Projet de loi n° 694
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de lutter plus efficacement contre l'alcool au volant
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2024**
- 56) Projet de loi n° 695
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Nelligan le **14 mars 2024**
- 57) Projet de loi n° 696
Loi visant à garantir la liberté des personnes exploitant un établissement d'hébergement touristique quant à la détermination des prix et des conditions applicables à la location d'unités d'hébergement
Présenté par la députée de La Pinière le **13 mai 2026**
- 58) Projet de loi n° 697
Loi visant à lutter contre le gaspillage
Présenté par le député des Îles-de-la-Madeleine le **23 avril 2024**
- 59) Projet de loi n° 698
Loi sur la coconstruction des mesures législatives et réglementaires touchant les Premières Nations et les Inuit
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **28 mai 2026**
- 60) Projet de loi n° 699
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y consacrer le droit à un logement décent
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2024**
- 61) Projet de loi n° 790
Loi visant à étendre aux usagers hébergés dans une résidence à assistance continue l'application du Règlement concernant les modalités d'utilisation de mécanismes de surveillance par un usager hébergé dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre d'hébergement et de soins de longue durée
Présenté par la députée de D'Arcy-McGee le **22 mai 2024**

- 62) Projet de loi n° 791
Loi modifiant la Loi électorale aux fins de protéger de manière permanente les circonscriptions de Gaspé et de Bonaventure
Présenté par la députée de Rimouski le **27 mai 2026**
- 63) Projet de loi n° 792
Loi visant à accroître la présence du drapeau du Québec
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **30 mai 2024**
- 64) Projet de loi n° 793
Loi sur le processus de publication des documents issus de l'enquête menée par Bernard Grenier au sujet des activités d'Option Canada à l'occasion du référendum tenu au Québec en octobre 1995
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **27 novembre 2024**
- 65) Projet de loi n° 794
Loi déclarant l'engagement du Québec d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050
Présenté par la députée de Verdun le **7 novembre 2024**
- 66) Projet de loi n° 894
Loi visant à étendre l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments à toutes les femmes ou à toutes les personnes enceintes vivant au Québec sans égard à leur statut migratoire
Présenté par le député de Saint-Henri–Sainte-Anne le **4 décembre 2024**
- 67) Projet de loi n° 895
Loi établissant un réseau scolaire commun afin de garantir l'égalité des chances
Présenté par la députée de Mercier le **19 février 2025**
- 68) Projet de loi n° 896
Loi visant à indemniser les municipalités locales lors de la cession de terrains destinés à la construction ou à l'agrandissement d'écoles
Présenté par la députée de Sherbrooke le **13 février 2025**
- 69) Projet de loi n° 897
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin de prévoir la délivrance obligatoire d'un avis de paiement au propriétaire d'un véhicule routier immatriculé ou au titulaire de certains permis
Présenté par le député de Nelligan le **19 mars 2025**

- 70) Projet de loi n° 898
Loi visant à renforcer l'encadrement des augmentations de loyer d'un bail de logement
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **3 avril 2025**
- 71) Projet de loi n° 899
Loi modifiant le Code de la sécurité routière afin d'obliger la Société de l'assurance automobile du Québec à conclure des ententes avec des ministères ou organismes en vue de l'application de certaines lois
Présenté par le député de Nelligan le **3 avril 2025**
- 72) Projet de loi n° 990
Loi modifiant la Loi sur les normes du travail afin d'encadrer l'exercice du télétravail
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **1^{er} mai 2025**
- 73) Projet de loi n° 991
Loi sur la procédure de sélection et de nomination des décideurs administratifs indépendants et de renouvellement de leur mandat
Présenté par le député de l'Acadie le **27 mai 2025**
- 74) Projet de loi n° 992
Loi visant à créer un comité chargé de formuler des recommandations sur les critères de fixation ou de réajustement de loyer
Présenté par la députée des Mille-Îles le **24 avril 2025**
- 75) Projet de loi n° 993
Loi modifiant le Code du travail afin d'assurer des pratiques syndicales transparentes et démocratiques
Présenté par le député de Saint-Jérôme le **30 avril 2025**
- 76) Projet de loi n° 994
Loi favorisant la santé sexuelle et reproductive par un accès amélioré à la contraception
Présenté par la députée de Mercier le **7 mai 2025**
- 77) Projet de loi n° 995
Loi visant à établir un cadre de surveillance et de régulation des polluants éternels
Présenté par la députée des Mille-Îles le **22 mai 2025**

Étude détaillée en commission

- 78) Projet de loi n° 194
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le 26 avril 2023
Principe adopté le **9 juin 2023**, et
Renvoyé à la Commission de la santé et des services sociaux
- 79) Projet de loi n° 496
Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec
Présenté par la députée d'Argenteuil le 9 juin 2023
Principe adopté le **24 février 2026**, et
Renvoyé à la Commission de la culture et de l'éducation

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

- 80) Projet de loi n° 201
Loi concernant le Monastère des Ursulines de Québec
Présenté par le député de Taschereau le 13 novembre 2025
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire le **14 mai 2026**
- 81) Projet de loi n° 203
Loi visant à octroyer certains pouvoirs temporaires à la Ville de Rivière-du-Loup
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **9 décembre 2025**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 82) Projet de loi n° 205
Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec
Présenté par le député de Vanier-Les Rivières le **2 avril 2026**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

Adoption du principe

- 83)** Projet de loi n° 200
Loi concernant Le Country Club de Montréal
Présenté par la députée de Laporte le 13 novembre 2025
Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé et adopté le
31 mars 2026
- 84)** Projet de loi n° 204
Loi concernant la Ville de Gatineau
Présenté par le député de Chapleau le 24 mars 2026
Rapport de la Commission de l'aménagement du territoire déposé et adopté
le **7 mai 2026**

Adoption

IV. Motions du gouvernement

- 85)** 6 mai 2026
Motion du ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE l'Assemblée nationale approuve l'Entente entre le gouvernement du Québec et le Centre d'excellence OTAN pour le changement climatique et la sécurité concernant les exemptions, les exonérations et les prérogatives de courtoisie consenties au Centre et aux membres de son personnel, signée à Montréal, le 9 avril 2026.

Selon l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cette motion ne peut être débattue avant le 16 mai 2026.

- 86)** 12 mai 2026
Motion du ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE l'Assemblée nationale approuve la Convention sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille déposée le 24 mars 2026.

V. Crédits budgétaires

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 17**, Loi modifiant principalement la Loi sur le stockage de gaz naturel et sur les conduites de gaz naturel et de pétrole aux fins d'encadrer les réservoirs souterrains et certaines conduites (mandat confié le 26 mai 2026).

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 4**, Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence d'un partenaire intime et modifiant diverses dispositions législatives (mandat confié le 26 mai 2026).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 201**, Loi concernant le Monastère des Ursulines de Québec (mandat confié le 14 mai 2026).
- **Projet de loi n° 203**, Loi visant à octroyer certains pouvoirs temporaires à la Ville de Rivière-du-Loup (mandat confié le 6 mai 2026).
- **Projet de loi n° 205**, Loi concernant un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Québec (mandat confié le 6 mai 2026).

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 496**, Loi visant à reconnaître l'amiral blanc en tant qu'insecte emblématique du Québec (mandat confié le 6 mai 2026).

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 5**, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale (mandat confié le 6 mai 2026).

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandats de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 1**, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec (mandat confié le 6 mai 2026).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandats de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 23**, Loi visant principalement à mieux accompagner les personnes dont l'état mental pourrait représenter un risque pour leur propre sécurité ou celle d'autrui (mandat confié le 6 mai 2026).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 194**, Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès (mandat confié le 6 mai 2026).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent
au Feuilleton du mercredi*

- 1) M. Grandmont (Taschereau) – **5 mai 2026**
Au ministre des Transports et de la Mobilité durable

Le Fonds de la sécurité routière (FSR) est constitué des recettes des radars photo. Lorsqu'il a été mis en place, le gouvernement du Québec s'est engagé, avec les recettes, à soutenir financièrement les projets faisant la promotion de la sécurité routière et de l'aide aux victimes de la route.

Le 1^{er} avril 2025, le ministère des Transports et de la Mobilité durable a modifié les modalités du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR), financé à même les excédents du FSR, pour le volet « sensibilisation, concertation, éducation et formation », en le rendant admissible uniquement pour les projets de sécurité routière et en le retirant pour les victimes de la route.

Le PAFFSR a été renouvelé pour 2025-2028 pour 40 M\$, dont un budget de 14 M\$ pour 2025-2026 à la suite de l'appel de projets qui s'est terminé en juillet 2025. La fin de ce financement représente donc une perte de revenu importante pour les organismes représentant les personnes ayant un traumatisme craniocérébral, qui n'ont pas pu présenter de projet en juillet dernier, en vertu des nouvelles modalités.

Ma question au ministre des Transports et de la Mobilité durable :

- 1) Quelles sommes ont été accordées aux projets visant les victimes de la route dans le cadre du dernier appel de projets du PAFFSR, mais aussi en 2023-2024 et 2024-2025?
- 2) Est-ce que le ministère des Transports et de la Mobilité durable s'engage à revoir les modalités du programme afin de corriger l'exclusion en place depuis 2025, qui empêche les organismes communautaires de déposer des projets soutenant des initiatives en faveur des victimes de la route et favorisant l'émergence de projets de sensibilisation, de prévention, d'éducation, de concertation et de formation, tout comme le ministre s'y était engagé auprès de la population et comme c'était le cas depuis le début du programme?

2) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **5 mai 2026**
Au ministre de la Sécurité intérieure

Lors du dépôt de son budget, le gouvernement du Québec a déclaré faire de la sécurité publique l'une des grandes missions de l'État. En ce sens, les organismes de réhabilitation sociale jouent un rôle important dans l'accompagnement des personnes judiciairisées, facilitant ainsi leur réinsertion et soutenant directement la sécurité publique du Québec.

Or, depuis plusieurs mois, plusieurs enjeux financiers affectent l'ensemble de ces organismes. Un gel de trois ans s'applique à tous les contrats entre le ministère de la Sécurité intérieure et les organismes communautaires, ce qui limite leur capacité à maintenir les services au même niveau lorsque les coûts augmentent. Dans certains cas, des « per diem » spécialisés ont été retirés et des places d'hébergement en maison de transition ont été réduites, diminuant leur capacité d'accueil.

À ces difficultés s'ajoutent les mesures d'allégement administratives et les coupures annoncées par le ministère de la Sécurité intérieure qui fragilisent le travail de ces organismes. On peut notamment citer la fin du financement gouvernemental des programmes spécialisés en réintégration sociale dans les établissements de détention, qui s'élevait à une hauteur de 1,5 million de dollars, ou encore la limitation du nombre de suivis des personnes à risques élevés à un par mois. Dans un contexte d'incertitude financière, ces mesures compliquent la planification des services, fragilisent les équipes et entraînent des réductions d'activités, voire des pertes d'expertise ou, dans certains cas, la fermeture de ressources. Cette situation crée des ruptures de services pour des milliers de personnes judiciairisées et accroît la pression sur l'ensemble du système correctionnel et judiciaire.

L'exemple des organismes spécialisés auprès des personnes ayant commis des délits sexuels illustre bien les impacts de ces changements. Ces organismes constituent un maillon essentiel pour la sécurité publique du Québec. En offrant des services aux auteurs de violence sexuelle, notamment des programmes d'intervention spécialisés, ces organismes et professionnels contribuent à diminuer les risques de récidives, favorisant ainsi la sécurité de l'ensemble de la population. Ces organismes œuvrent toutefois déjà avec peu de ressources, et demeurent fortement dépendants du soutien financier de l'État pour offrir des services de prévention adéquats et efficaces.

La pertinence de ces intervenants est aujourd'hui plus grande que jamais. En effet, le ministère de la Sécurité intérieure a récemment rapporté que le taux d'infractions sexuelles déclarées par les corps de police du Québec avait augmenté de 109,9 % au cours de la dernière décennie (2013-2022). Cette hausse accentue les besoins et, conséquemment, les coûts des opérations de prévention.

Le 8 décembre 2025, le ministre a accepté de rencontrer des membres du réseau afin d'entendre leurs inquiétudes. Aucun changement n'a toutefois été observé depuis, maintenant ces organismes essentiels à la sécurité publique dans une profonde incertitude quant à la pérennité de leurs activités.

Ma question pour le ministre est la suivante :

Quelles actions le ministre compte-t-il prendre afin de garantir la mise en place d'un financement stable, prévisible et suffisant pour le réseau de réhabilitation sociale, au nom de la sécurité publique?

3) M. Grandmont (Taschereau) – **5 mai 2026**
À la ministre responsable de l'Habitation

Depuis le 1^{er} avril 2025, le Programme Rénovation Québec est suspendu temporairement. Depuis cette date, aucune demande n'est acceptée dans ce programme. Ce programme appuie les municipalités qui veulent mettre en place un programme pour améliorer les logements situés dans des secteurs résidentiels ayant besoin de revitalisation. Il a permis, entre autres, à la Ville de Québec de mettre en place le programme Rénovation résidentielle - Volet remise en état des logements et stabilisation, qui permettait d'aider financièrement les propriétaires d'immeubles résidentiels dont les bâtiments présentent des déficiences majeures dans les secteurs les plus détériorés de la Ville.

Le maintien du parc immobilier et la remise aux normes de bâtiments anciens peuvent contribuer efficacement à lutter contre la crise du logement. Sans un soutien externe, il est difficile pour les propriétaires de remettre une bâtisse en bon état en cas de déficience importante considérant les coûts associés à la réalisation de travaux majeurs.

Ma question à la ministre responsable de l'Habitation :

À quel moment le ministère compte-t-il rouvrir le programme Rénovation Québec, afin de permettre aux municipalités comme la Ville de Québec de rouvrir les programmes pour améliorer les logements situés dans des secteurs résidentiels ayant besoin de revitalisation?

4) M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) – **5 mai 2026**

Au ministre responsable des Services sociaux et de la lutte contre l'itinérance

L'un des principaux objectifs de la Loi sur la protection de la jeunesse est la réintégration de l'enfant (ou des enfants) au sein de sa famille.

Une grande proportion de placements en centre jeunesse est souvent une mesure temporaire qui dure à peine quelques mois. Pourtant, une fois le placement décrété et malgré le retour progressif des enfants, l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) est retirée aux parents pour être donnée à DPJ sous forme d'Allocation spéciale pour enfants (ASE). Or, plusieurs des enfants placés temporairement le sont pour négligence ou de ne pas avoir veillé aux besoins des enfants, indiquant parfois que les parents se trouvent peut-être dans une situation économique précaire. Le maintien de l'allocation aux parents leur éviterait de voir leurs conditions économiques se détériorer davantage (par la perte du logement, par exemple), à plus forte raison lorsque la précarité représente un obstacle au retour de l'enfant (ou des enfants) dans la famille. Pour une seule journée par mois placé en centre jeunesse et malgré les 30 autres jours dans sa famille, c'est 100 % de l'ACE qui n'aidera pas concrètement aux besoins de l'enfant dans sa famille.

Nous soulignons les efforts qui ont été faits par le gouvernement provincial pour tenter de modifier le mode de distribution en suggérant un partage à 50 % de l'allocation spéciale pour enfants avec les parents, sauf en cas de placement permanent. Le ministre a rapporté que des échanges ont eu lieu avec l'Agence du revenu à ce sujet afin que le ministère des Finances modifie les lois fédérales, ce qu'il a refusé. Malgré cela, le ministère des Finances du Canada a tout de même mentionné que « les provinces et territoires ont la possibilité de déterminer l'approche qu'ils préfèrent pour utiliser les fonds de l'allocation spéciale pour enfants [...] tant que le soutien est appliqué exclusivement aux soins, à l'entretien, à l'éducation, à la formation ou à l'avancement de l'enfant pour lequel il est versé ».

Nous comprenons que le Québec n'a pas juridiction pour prévoir des modalités d'admissibilité spécifique dans ce type de situation, étant donné que la gestion de l'allocation spéciale pour enfants est issue d'une loi de juridiction fédérale. Cependant, le gouvernement ne devrait-il pas mettre en place toutes les conditions qui permettraient aux parents de corriger les lacunes en matière de soins aux enfants?

Mes questions au ministre sont les suivantes :

Dans quelle mesure le gouvernement du Québec pourrait-il considérer :

- 1) Que l'ACE soit versée dans sa totalité au parent étant dans un processus de réintégration progressive de l'enfant dans son milieu afin de mettre toutes les chances de réussir la réintégration?
 - 2) Qu'à la suite d'un jugement de placement de l'enfant sous la protection de la jeunesse avec un objectif de retour progressif en milieu familial, l'ACE continue d'être versée au(x) parent(s) les deux premières années suivant le placement?
- 5) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **5 mai 2026**
À la ministre de l'Éducation

L'Indice de milieu socio-économique (IMSE) est calculé annuellement à partir des données associées aux élèves de l'école. Cette mise à jour annuelle apporte généralement peu de changement, puisque les unités de peuplement, qui servent de base territoriale au calcul de l'indice par école, ne changent pas entre les recensements. Or, la mise à jour pour la prochaine année scolaire (2026-2027) a été faite à partir des données du recensement de 2021 et il est plus que raisonnable de croire que les profonds changements démographiques liés à l'immigration qui ont eu lieu entre 2021 et 2026 rendent déjà caduque la mise à jour proposée.

Cet indice jouant un rôle central dans l'attribution de précieuses ressources auprès des élèves les plus vulnérables, il doit être suivi de près. Or, plusieurs limites émergent depuis de nombreuses années, créant des distorsions dans la mise en œuvre de l'indice sur le terrain :

1. Une dépendance au recensement fédéral. Sous le gouvernement de Stephen Harper, par exemple, dix ans se sont écoulés entre deux recensements, cela nuit grandement à l'autonomie du Québec dans l'administration de ses outils. Pourquoi ne pas avoir accès aux données de Revenu Québec? Le Vérificateur général du Québec y avait pourtant eu accès pour le ministère de la Famille lors de l'émission de son rapport d'octobre 2020 sur l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance.
2. Des variables à réévaluer. Notamment le taux d'activité, qui peut cacher des réalités complexes de plus en plus fréquentes (emploi précaire, temps partiel, etc.).

3. Une agrégation géographique qui masque les disparités internes. L'IMSE est attribué à partir de la zone de résidence de l'élève, et non de sa situation familiale réelle. Des élèves vivant dans des conditions très différentes peuvent ainsi se voir attribuer le même indice s'ils habitent la même unité de peuplement.
4. Un effet de seuil aux effets imprévisibles sur les milieux. Une réalité socioéconomique peut être exactement la même dans un milieu, mais celui-ci peut se voir classer différemment et perdre d'importantes ressources parce que la situation se dégrade ailleurs.
5. Une nécessaire autonomie statistique. Rendre les opérations gouvernementales indépendantes, lorsque cela est possible, de Statistique Canada ou de l'OCDE, pour plus d'efficacité et de flexibilité.

Revenu Québec détient pourtant des données fiscales annuelles dénominalisées sur l'ensemble des familles dont les enfants fréquentent les écoles québécoises. Ces données, plus précises et actualisées annuellement, permettraient de calculer l'IMSE à partir de la situation économique réelle de chaque famille plutôt que d'estimations basées sur des modèles statistiques territoriaux. Cette approche garantirait également l'autonomie statistique du Québec face aux aléas du recensement fédéral. Cela fait plus de vingt ans que le ministère lui-même reconnaît les limites au modèle actuel.

En conséquence, j'aimerais demander à la ministre de l'Éducation de répondre aux questions suivantes :

1. Le ministère de l'Éducation (MEQ) a-t-il mené des études ou analyses sur la faisabilité d'utiliser les données fiscales dénominalisées de Revenu Québec pour le calcul de l'IMSE? Dans l'affirmative, quelles en sont les conclusions?
2. Des échanges ont-ils eu lieu entre le MEQ et Revenu Québec au sujet d'un partage de données fiscales à des fins de calcul de l'IMSE? Si oui, à quelles dates et avec quels résultats?
3. Quels obstacles légaux, techniques ou administratifs ont été identifiés à l'utilisation des données de Revenu Québec pour le calcul de l'IMSE?
4. Le gouvernement envisage-t-il de modifier le cadre légal applicable afin de permettre un tel partage de données entre Revenu Québec et le MEQ? Dans la négative, pour quelles raisons?

- 9) Mme Dufour (Mille-Îles) – **5 mai 2026**
À la ministre responsable de l’Habitation

Lors de l’étude détaillée du projet de loi n° 31, nous avons eu des échanges approfondis avec la ministre de l’époque concernant l’encadrement de l’article 93. Nous avons alors soulevé l’importance d’équilibrer l’octroi de ce pouvoir exceptionnel aux municipalités avec des mécanismes clairs de transparence et de reddition de comptes, afin d’assurer un suivi rigoureux de son application.

Ce pouvoir est assorti d’une obligation légale explicite : chaque municipalité qui l’exerce doit produire un rapport annuel détaillant notamment le nombre de résolutions adoptées, les dérogations accordées, le nombre de logements autorisés, ainsi que les demandes refusées. Ce rapport doit être publié et transmis au ministre responsable de l’Habitation au plus tard le 1^{er} avril de chaque année.

Il ne s’agit donc pas d’une simple pratique administrative, mais bien d’une exigence prévue par la loi.

Or, depuis la sanction du projet de loi, aucune reddition de comptes consolidée n’a été rendue publique par le gouvernement.

La ministre peut-elle indiquer :

1. Combien de municipalités ont transmis leur rapport tel qu’exigé par la loi;
2. Combien de logements ont été autorisés en vertu de ce régime d’exception;
3. Combien de dérogations ont été accordées;
4. Combien de demandes ont été refusées;
5. Et pourquoi le ministère n’a pas rendu publiques ces données, alors qu’il en est légalement destinataire?

- 11) Mme Dufour (Mille-Îles) – **5 mai 2026**
À la ministre de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Selon un article publié dans Le Devoir, plus d’un an après avoir annoncé son intention d’interdire l’installation de systèmes de chauffage au gaz naturel fossile dans les bâtiments, le gouvernement du Québec n’a toujours pas modifié la réglementation pour donner suite à cet engagement. Cette promesse avait pourtant été formulée en marge de la COP29 sur le climat, où Québec avait indiqué que les bâtiments neufs et existants devraient utiliser uniquement des énergies 100 % renouvelables d’ici 2040.

Or, le règlement qui devait notamment interdire l'installation de fournaies au gaz naturel dans les petits bâtiments résidentiels neufs à compter de 2026 n'a toujours pas été adopté. Selon les informations rapportées, les ministères responsables de l'environnement et de l'énergie n'ont pas été en mesure d'expliquer ce retard ni de fournir d'échéancier pour la mise en œuvre de cette mesure.

Pendant ce temps, plusieurs promoteurs immobiliers et experts du secteur du bâtiment affirment vouloir construire des bâtiments chauffés à l'énergie décarbonée, mais soutiennent être désavantagés tant que les règles ne sont pas clarifiées et appliquées de manière uniforme.

Dans ce contexte, est-ce que la ministre peut nous dire pourquoi le règlement visant à interdire l'installation de systèmes de chauffage au gaz naturel fossile dans les bâtiments neufs n'a toujours pas été adopté, et quel est l'échéancier précis que le gouvernement prévoit pour sa mise en œuvre?

12) Mme Dufour (Mille-Îles) – **5 mai 2026**

À la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Un reportage récent de l'émission La semaine verte révèle que le gouvernement fédéral subventionne depuis 2022 l'utilisation d'engrais enrobés de polymères plastiques, une pratique qui contribue à l'introduction de microplastiques dans l'environnement.

Or, selon les informations rendues publiques, des scientifiques du gouvernement fédéral avaient initialement conclu que l'efficacité de ces produits demeurerait incertaine et que les preuves scientifiques étaient contradictoires pour justifier un tel soutien financier.

Par ailleurs, un nombre croissant d'études scientifiques indiquent que ces enrobages plastiques peuvent se fragmenter en microplastiques persistants dans les sols et les cours d'eau. Malgré ces préoccupations, plusieurs millions de dollars de fonds publics fédéraux ont été distribués au Québec dans le cadre de ce programme, notamment pour les saisons 2024 et 2025.

Pendant ce temps, l'Union européenne prévoit interdire les enrobages d'engrais faits de polymères non biodégradables à partir de 2028, invoquant justement les risques environnementaux associés aux microplastiques.

Dans ce contexte, la ministre peut-elle nous dire si le gouvernement du Québec a évalué les impacts environnementaux de l'utilisation de ces polymères plastiques et s'il compte revoir l'encadrement ou l'utilisation de fonds publics liés à ces pratiques?

13) Mme Dufour (Mille-Îles) – **5 mai 2026**

À la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Dans un article publié l'an dernier dans La Terre de chez nous, on apprenait que l'utilisation de certains plastiques contribue à l'accumulation de microplastiques dans les sols, lesquels peuvent ensuite se retrouver dans les écosystèmes et, ultimement, dans la chaîne alimentaire.

Ces plastiques, parfois présentés comme « biodégradables », ne se décomposent pas réellement, mais se fragmentent plutôt en fines particules persistantes. Cette situation soulève des préoccupations et appelle à une réflexion sur leur encadrement.

Lors de l'étude détaillée des crédits budgétaires du ministère de l'Environnement l'an dernier, j'ai soulevé cet enjeu auprès du ministre et lui a demandé si ces plastiques seraient interdits. Le ministre avait alors indiqué qu'il prendrait la question en délibéré et qu'il reviendrait avec une réponse.

Or, depuis cet échange, aucune réponse n'a été fournie.

Dans ce contexte, est-ce que la ministre peut nous indiquer si elle entend encadrer davantage l'utilisation de plastiques dits « biodégradables » qui se fragmentent en microplastiques, et préciser les actions que son ministère compte entreprendre afin de mieux protéger les sols et l'environnement?

14) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **12 mai 2026**

À la ministre de l'Enseignement supérieur

La révision de la Politique québécoise de financement des universités, dont les nouvelles mesures ont été intégrées aux règles budgétaires à compter de l'année universitaire 2024-2025, demeure incomplète. Lors de la publication de la nouvelle politique, le ministère avait annoncé qu'une mise à jour de la grille de pondération de l'effectif étudiant serait réalisée dans la foulée. Cette grille, qui sert à calculer les subventions versées aux universités, repose sur les coûts moyens d'enseignement de neuf universités et ne reflète donc pas la réalité des établissements de petite taille situés en région éloignée. À ce jour, cette mise à jour n'a pas été effectuée.

Les règles budgétaires reconnaissaient jusqu'alors trois facteurs engendrant des coûts supplémentaires pour ces établissements : la taille, l'éloignement et la couverture territoriale (règle 1.1.2, 2023-2024). Des enveloppes compensatoires spécifiques en découlaient. Les règles budgétaires 2024-2025 ont toutefois réduit ces enveloppes de 33 %, avant même que la révision annoncée de la grille soit complétée. Pour plusieurs universités situées en région, ce manque à gagner s'élève à plusieurs millions annuellement.

Mes questions sont les suivantes :

1. Le ministère prévoit-il compléter la révision de la grille de pondération avant la prochaine ronde budgétaire?
2. Dans l'intervalle, quelles mesures le ministère entend-il mettre en place pour maintenir intégralement les enveloppes compensatoires des universités de petite taille situées en région?

15) M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) – **26 mai 2026**
À la ministre de la Santé

La COVID longue est une maladie récente encore peu connue et pour laquelle il n'y a pas de traitement précis.

Chaque réinfection à la COVID-19 expose les gens à risque de COVID longue. Plus une personne est infectée, plus le risque augmente. Pour les gens déjà atteints de COVID longue, chaque nouvelle réinfection est un risque d'aggravation ou de réapparition de symptômes et cela est très anxiogène. Réduire les infections est l'un des meilleurs moyens de protéger la santé à long terme.

Même si les personnes atteintes ne sont pas toutes immunosupprimées, les risques de complications, d'aggravation des symptômes ou même d'apparition de nouveaux symptômes sont bien présents. Leur système est définitivement plus fragile et déficient. Il est inconcevable qu'on ne permette pas aux gens atteints de cette maladie de se protéger adéquatement et gratuitement pour éviter des complications de santé, des détériorations et même des invalidités. Les impacts pour les personnes atteintes, mais aussi pour le réseau de la santé et le marché du travail sont bien présents.

La vaccination a pour objectif, entre autres, de réduire les complications. Certaines maladies chroniques sont considérées dans l'admissibilité au vaccin, mais la COVID longue n'y apparaît pas.

Nous savons que, depuis l'automne 2025, la vaccination contre la COVID-19 est offerte gratuitement aux personnes suivantes :

- personnes résidant en CHSLD, en RPA ou vivant dans d'autres milieux collectifs comportant une proportion élevée de personnes âgées et vulnérables;
- personnes âgées de 65 ans et plus;
- personnes âgées de 6 mois et plus immunodéprimées, dialysées ou vivant avec certaines maladies chroniques;
- personnes enceintes;
- adultes vivant en région éloignée et isolée;
- personnel de la santé.

Le nombre de doses et les intervalles entre les doses dépendent de l'âge, des antécédents de vaccination et de l'état de santé de la personne. Le vaccin contre la COVID-19 est autorisé pour les personnes âgées de six mois et plus qui souhaitent réduire leur risque de complications.

Dans un document intitulé *Introduction à la COVID longue - Document d'accompagnement à la vidéo d'information*, réalisé par le sous-ministériat à la santé physique et à la pharmaceutique en collaboration avec la Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, la COVID longue est considérée comme une maladie complexe qui porte atteinte à une multitude d'aspects de la vie et qui peut affecter la santé à plusieurs niveaux. On parle d'atteinte du système immunitaire et de problèmes de santé chronique. « Les symptômes de la COVID longue sont nombreux et variés. On en compte plus de 200. Ils peuvent toucher plusieurs systèmes du corps, comme le système immunitaire, le système nerveux, le système respiratoire et le système cardiaque. Chaque symptôme peut avoir un impact variable sur le fonctionnement d'une personne dans la vie de tous les jours. »

Selon le gouvernement du Québec et Santé Canada, la vaccination est généralement recommandée, même avec une COVID longue. Elle protège contre les réinfections (qui peuvent aggraver les symptômes) et pourrait aider à réduire ou stabiliser les symptômes persistants, bien que les effets varient. Elle est une stratégie clé pour prévenir de nouvelles infections. La vaccination réduit le risque de contracter à nouveau la COVID-19, prévenant ainsi l'aggravation de la COVID longue.

Je suis convaincu que le meilleur moyen de protéger les personnes atteintes demeure la vaccination, mais certaines présentent plus de facteurs de risques que certaines personnes admissibles. Pourquoi risquer la santé de gens déjà affectés? Sachant que le seul moyen de protéger autant que cela se peut, c'est de ne pas être réinfecté et que le meilleur moyen pour y arriver demeure la vaccination.

Ma question à la ministre de la Santé : pourquoi ne pas inclure les personnes atteintes de la COVID longue dans la liste des personnes vulnérables et à risque, admissibles à la vaccination gratuite contre la COVID-19?

16) M. Ciccone (Marquette) – **27 mai 2026**

À la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 (PAGAC), le gouvernement a annoncé plusieurs mesures visant la bonification et l'élargissement du soutien à la mission globale des organismes communautaires autonomes.

Parmi les 29 mesures prévues au PAGAC 2022-2027, quatre d'entre elles (mesures 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3 et 1.1.5) visaient spécifiquement l'augmentation du financement à la mission globale par l'intermédiaire de 12 ministères et organismes gouvernementaux.

Lors de l'étude des crédits 2024-2025, des sommes récurrentes totalisant 233,9 M\$ ont été annoncées pour différents ministères et organismes, notamment les ministères de la Culture et des Communications, de l'Économie et de l'Innovation, de l'Éducation, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Famille, de la Santé et des Services sociaux, ainsi que plusieurs secrétariats et organismes gouvernementaux.

Toutefois, les données détaillées concernant les montants réellement versés annuellement, le nombre d'organismes soutenus ainsi que la répartition par ministère et organisme gouvernemental n'ont pas été rendues publiques de manière détaillée.

Dans ce contexte, la question à la ministre responsable de l'Action communautaire est la suivante :

Quels montants ont été versés annuellement, pour chacune des années 2022-2023 à 2026-2027, pour chacun des ministères et organismes gouvernementaux suivants et à combien d'organismes :

- a) Culture et Communications;
- b) Économie et Innovation;
- c) Éducation;
- d) Éducation-Loisir et Sport;
- e) Emploi et Solidarité sociale;
- f) Famille;
- g) Immigration, Francisation et Intégration;
- h) Santé et Services sociaux;
- i) Secrétariat à la condition féminine;
- j) Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise;
- k) Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit;
- l) Société d'habitation du Québec?

17) M. Fontecilla (Laurier-Dorion) – **27 mai 2026**
À la ministre de l'Éducation

L'Académie De Roberval est une école secondaire publique située sur la rue De Castelnau, dans le quartier Villeray à Montréal. Depuis 2018, les élèves et les membres du personnel ont dû être relocalisés dans une annexe de l'école Georges-Vanier en raison de problèmes majeurs de moisissures dans le bâtiment d'origine. Ce qui devait être une mesure temporaire dure maintenant depuis huit ans.

Or, malgré l'urgence de la situation et les besoins criants en espaces scolaires dans le nord de Montréal, aucun chantier n'est actuellement en cours sur le site de l'Académie De Roberval. Le bâtiment demeure vide et inoccupé depuis plusieurs années.

Le comité de parents de l'école ainsi que le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) ont confirmé que ce projet constitue une priorité pour le CSSDM compte tenu de la hausse importante des besoins au secondaire dans le secteur. Toutefois, les importantes compressions dans les enveloppes dédiées au maintien des actifs ont empêché le CSSDM de contribuer financièrement au projet comme prévu initialement.

Selon les informations transmises par le CSSDM, la poursuite du projet repose désormais sur une prise en charge complète du financement par le ministère de l'Éducation. Une fois les autorisations accordées et les fonds confirmés, les plans et devis pourront être mis à jour et l'appel d'offres pour les travaux pourra être lancé.

La réhabilitation de l'Académie De Roberval permettrait non seulement de relocaliser environ 600 élèves dans une école entièrement rénovée et pérenne pour les décennies à venir, mais également de libérer des centaines de places à l'école Georges-Vanier, qui partage actuellement ses installations avec l'Académie De Roberval.

Dans un contexte de manque criant d'espaces scolaires et de croissance de la population étudiante, plusieurs parents, élèves et membres de la communauté s'inquiètent des délais prolongés et de l'absence d'échéancier clair pour la reprise du projet.

Mes questions à la ministre sont les suivantes :

1. Quel est le montant estimé requis afin de compléter les deux phases restantes des travaux de réhabilitation de l'Académie De Roberval?
2. À quel moment le ministère de l'Éducation prévoit-il autoriser et débloquer les sommes nécessaires afin de permettre au Centre de services scolaire de Montréal d'aller de l'avant avec les phases 2 et 3 du projet?
3. Quel échéancier la ministre prévoit-elle pour le début des travaux de réhabilitation de l'Académie De Roberval?
4. Et finalement, la ministre a déclaré aux médias, le 25 mai 2026, que « l'analyse des projets d'infrastructure scolaire ne se fait pas en fonction des comtés, elle se fait en fonction des besoins des élèves, sur la base de critères objectifs ». Quels sont les critères spécifiques utilisés pour déterminer le choix des projets d'infrastructures scolaires?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

- a) 7 mai 2026
Loi sur le maintien de l'autonomie des personnes âgées – *députée de Chicoutimi*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS

- aa) Loi encadrant la langue de l'enseignement en formation professionnelle et en formation générale des adultes – *ministre de la Langue française*